



CAMPAGNE IUF 2025-2030 NOTICE DE PROCÉDURE DE DÉPÔT EN LIGNE DES CANDIDATURES

CHAIRE MÉDIATION SCIENTIFIQUE


Projet qui vise à développer des relations entre la recherche et la société
dans l'esprit d'une culture scientifique commune

La campagne de sélection des membres de l'IUF est totalement dématérialisée.

La déclaration de candidature, la saisie des documents constitutifs du dossier par le candidat, l'envoi des lettres de recommandation, l'accès aux dossiers par le jury chargé de l'évaluation se font en ligne.

La saisie de la fiche de renseignements (sur l'application) ainsi que le téléversement des documents constitutifs du dossier peuvent être validés dès l'ouverture de la campagne.

Étape 1 : Connexion à l'application informatique

1. **Adresse** : <https://candidatures.iufrance.fr>
2. **Création d'un compte : Identification** par le **NUMEN** et un **mot de passe**
 Le NUMEN (numéro d'identification éducation nationale) est un identifiant associé à tout employé de la fonction publique dépendant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
3. Attribution par l'application d'un **numéro de dossier** (affiché sur chaque écran) à conserver.

Étape 2 : Saisie de la fiche de renseignements (sur l'application)

Cette fiche se décline en plusieurs parties :

- **Informations personnelles (état civil ...)**
- **Accès à mon espace pour remplir la suite de la fiche de renseignement**

- ✓ Catégorie : cocher junior ou senior
- ✓ **Type de chaire** : choix d'une chaire : Fondamentale, Innovation ou Médiation scientifique

Dérogation d'âge pour les juniors : répondre oui ou non

✎ Les candidats juniors doivent être âgés de 40 ans **au plus** au 1^{er} janvier de l'année de leur nomination à l'IUF. Des dérogations à cette limite d'âge peuvent être accordées dans les cas suivants :

1° Un report de la limite d'âge d'une année par enfant est accordé en cas de congé de maternité ou de congé d'adoption ;

2° Un report de la limite d'âge correspondant à la durée du congé pris est accordé en cas de congé de longue maladie ou de longue durée au sens des articles L. 822-6 et L. 822-12 du code général de la fonction publique, congé de paternité, congé parental ou de présence parentale ;


3° Un report de la limite d'âge correspondant à la durée du service effectué est accordé en cas de service national universel.

- **Précédentes délégations IUF** (années)
- **Précédentes candidatures déjà examinées par les jurys**
 - ✓ Candidature déjà examinée : cocher oui ou non, et si oui préciser toutes les années où vous avez déposé une candidature recevable

✎ Si un ou une candidat(e) a déjà déposé 3 candidatures depuis la campagne **2021** et que celle-ci est la 4^{ème} en 5 ans, elle ne sera pas examinée ; elle ne le sera pas non plus s'il y a déjà eu 2 candidatures successives pour les campagnes 2023 et 2024

Ex. : candidatures sur campagnes 2022, 2023, et 2025 = recevables
candidatures sur campagnes 2023, 2024 et 2025 = non recevables

- **Situation administrative**
 - ✓ Grade fonctionnel : menu déroulant
 - ✓ Habilitation à diriger des recherches pour les maîtres de conférences : cocher oui ou non (si oui date)
 - ✓ Date de titularisation (titulaire depuis la rentrée 2022 ou avant)
 - ✓ Section CNU de rattachement : menu déroulant
 - ✓ Domaine scientifique : menu déroulant
Sciences Formelles, de la Nature et Médicales (SFNM)
Sciences Humaines et Sociales, Humanités (SHSH)
 - ✓ Panel disciplinaire : intitulé (menu déroulant)... Sigle (menu déroulant)
 - ✓ Sous-panel disciplinaire : intitulé (menu déroulant)... Sigle (menu déroulant)
 - ✓ Candidature interdisciplinaire : cocher oui si (i) vos travaux mobilisent et font interagir plusieurs disciplines, de domaines différents, et ouvrent, pour chaque discipline sollicitée, des perspectives de recherche qui ne se limitent pas à leur périmètre respectif et si (ii) vous souhaitez que votre candidature soit évaluée de manière interdisciplinaire


 L'intérêt de l'évaluation interdisciplinaire est de bénéficier d'une expertise adaptée à la nature spécifique du dossier. Le risque, si les travaux se limitent à l'application des résultats issus d'une discipline à une autre discipline, est d'avoir une évaluation insuffisante de la part d'experts issus de la première.

- ✓ **SI** dossier interdisciplinaire, indiquer un second
 - Sous-panel disciplinaire : intitulé (menu déroulant)... Sigle (menu déroulant)
- ✓ Établissement de rattachement : menu déroulant
- ✓ Date d'affectation
- ✓ Unité de recherche d'appartenance : menu déroulant.

- **Précédemment lauréat IUF (années)**

- **Précédentes candidatures déjà examinées par les jurys**


- ✓ Candidature déjà examinée : cocher oui ou non, et si oui préciser toutes les années où vous avez déposé une candidature recevable

 Si un ou une candidat(e) a déjà déposé 3 candidatures depuis la campagne **2021** et que celle-ci est la 4^{ème} en 5 ans, elle ne sera pas examinée ; elle ne sera pas non plus s'il y a déjà eu 2 candidatures successives pour les campagnes 2023 et 2024

Ex. : candidatures sur campagnes 2022, 2023 et 2025 = recevables
candidatures sur campagnes 2023, 2024 et 2025 = non recevables

- **Recommandants**

- ✓ Recommandants : **Les noms et coordonnées des recommandants doivent être explicitement mentionnés ainsi que le pays où ils exercent**

 Les dossiers de candidature devront être appuyés par deux recommandations de personnalités scientifiques sans conflit d'intérêt avec le ou la candidat(e), dont au moins une exerçant son activité à l'étranger. Les lettres de recommandation devront comporter une appréciation sur le potentiel scientifique des candidat(e)s, leurs collaborations internationales et les caractéristiques de leur projet de recherche (enjeux scientifiques, caractère novateur, résultats escomptés, etc.). Ces personnalités ne devront pas se trouver en situation de tirer profit, directement ou indirectement, de la nomination à l'IUF du ou de la candidat(e) qu'elles soutiennent.

- **Projet/Carrière**

- **Titre du projet**
- 3 thématiques de recherche du projet
- 5 mots-clés permettant de résumer brièvement votre projet
- **Projet** (en français et en anglais)

Il s'agit d'un résumé de votre projet de recherche et innovation, mettant en exergue sa faisabilité et son caractère innovant en 500 caractères **maximum**.

- **Carrière** (en français et en anglais)

Il s'agit de présenter, en 800 caractères **maximum**, vos réalisations scientifiques majeures, y compris celles en matière de médiation scientifique visant à éclairer les citoyens et le débat public sur les grands enjeux sociétaux selon une logique de culture et de démarche scientifiques (indiquez vos partenariats, accomplissements scientifiques et académiques, prix de médiation par exemple, constitution d'équipe, etc.).

Étape 3 : Téléversement des documents

Le dossier de candidature, évalué par les experts internationaux anglophones constituant le jury de l'IUF, doit être rédigé **en français ET en anglais** (dans deux documents distincts).

Les modèles des documents à déposer (disponibles dans l'application IUF via le lien « Documents ») sont les suivants :

- **formulaire_candidature_Médiation scientifique** (formulaire de candidature en français, obligatoire)
- **application_form_Mediation** (formulaire de candidature en anglais, obligatoire),
- **attestation_enseignement** (obligatoire),
- **derogation** (uniquement en cas de dérogation pour les juniors).

Ces documents devront être enregistrés **de préférence** au format **PDF** et nommés respectivement **formulaire_candidature_Médiation_scientifique.pdf**, **application_form_Mediation.pdf**, **attestation_enseignement.pdf** et **derogation.pdf**.

L'ensemble des documents devra être téléversé dans l'application IUF via l'onglet « Mon espace ».

Étape 4 : Validation de l'ensemble de la saisie

Elle doit se faire sur l'application et au plus tard:

- **Le 4 novembre 2024 à minuit, heure de Paris, pour tous les candidat(e)s.**

Au-delà de cette date, aucun document supplémentaire ne pourra être ajouté et tout dossier non validé par le ou la candidat(e) sera supprimé automatiquement.

En cas de difficulté de validation, merci de contacter dans les meilleurs délais le support : campagne.iuf@recherche.gouv.fr

Il est possible de modifier le dossier ou en télécharger une nouvelle version tant que la validation de l'ensemble de la saisie n'a pas été effectuée.

⚠ Une fois le dossier complet validé, vous ne pourrez plus le modifier ⚠

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les documents (formulaire en français et en anglais) sont à télécharger sur l'application en ligne. Il est impératif d'utiliser les modèles proposés.

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- **Fiche de renseignement déjà saisie dans l'application,**
- **Formulaire_candidature_ Médiation scientifique et Application_form_ Mediation (en français et en anglais),**
- **Attestation d'enseignement,**
- **Demande de dérogation d'âge pour les Juniors qui auront plus de 40 ans au 1^{er} janvier 2025.**

1) Informations sur le ou la candidat(e)

2) Informations sur le projet de recherche et de médiation scientifique

TITRE DU PROJET :

RÉSUMÉ DU PROJET DE RECHERCHE ET DE MÉDIATION SCIENTIFIQUE (500 CARACTÈRES MAXIMUM) :

LE PROJET EST-IL D'ORES ET DÉJÀ EN PARTENARIAT AVEC UN ORGANISME DE MÉDIATION SCIENTIFIQUE ? cocher oui si le projet est d'ores et déjà en partenariat avec un média, un éditeur, un musée, une association spécialisée dans la diffusion de la science et/ou d'éveil scientifique, etc.

3) Activité scientifique et de médiation scientifique

ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE ACTUELLE (500 CARACTÈRES MAXIMUM) :

ACTIVITÉ DE MÉDIATION SCIENTIFIQUE (1500 CARACTÈRES MAXIMUM) :

Activités visant à éclairer les citoyens et le débat public sur les grands enjeux sociétaux selon une logique de culture et de démarche scientifiques renforçant le soutien aux partenariats associatifs.

Exemples d'items à mentionner : formation d'étudiants ou de doctorants à la médiation scientifique, participation remarquable à des événements de culture scientifique d'envergure

(Fête de la science, Nuit européenne des chercheurs, année thématique, etc.), collaboration avérée et significative avec des musées scientifiques, centres ou associations de culture scientifique, technique et industrielle (CSTI), des services culturels universitaires et/ou des organismes de recherche et l'ANR pour le dialogue entre sciences, recherche et société, présence et publications dans les grands médias, création de podcasts, de vidéos scientifiques sur les réseaux sociaux, interventions régulières devant les scolaires, participation à et/ou organisation d'événements ou cycles de conférences destinés au grand public, formation des enseignants, des journalistes scientifiques, etc.

4) Production scientifique

Nombre de publications scientifiques.

Résumé des 5 publications scientifiques les plus significatives mentionnées dans la fiche de synthèse du dossier dont les publications majeures et/ou les réalisations de médiation scientifique (4 pages maximum).

5) Encadrement doctoral

6) Curriculum vitae (3 pages maximum)

- Doivent obligatoirement figurer en tête : le **nom patronymique**, le **prénom**, la **date de naissance**, la **situation professionnelle** (grade, établissement d'affectation, unité de recherche d'appartenance) ;
- **Préconisations pour le contenu, dans la limite du volume imparti :**
 - informations significatives sur la formation, les diplômes et le déroulement de la carrière ;
 - rayonnement national et international, y compris en matière de médiation scientifique (prix et distinctions scientifiques, comités de rédaction, conseils scientifiques, invitations d'EPST étrangères, commissions nationales et internationales ...) ;
 - animation scientifique (direction d'un laboratoire, d'une équipe, d'un groupement de recherche, d'une formation doctorale, en indiquant pour chaque responsabilité l'objet, l'importance de la composante, les dates d'exercice) ;

Précisez notamment si vous avez déjà réalisé des activités visant à éclairer les citoyens et le débat public sur les grands enjeux sociétaux selon une logique de culture et de démarche scientifiques. Le cas échéant, indiquez vos partenariats. Voir les activités avérées de Médiation scientifique citées dans les Sections 3 et 7 du dossier de candidature.

7) Liste des travaux et publications

Liste complète.

Outre les publications scientifiques classiques, indiquez vos publications et réalisations en matière de médiation scientifique vers la société. Par exemple :

- Pratique de l'utilisation des médias et/ou réseaux sociaux pour la vulgarisation scientifique,
- Développement de projets de science participative,
- Développement de projets de science en co-création avec des groupes de citoyens,
- Développement d'actions visant à lutter contre la désinformation (infox) et à promouvoir l'esprit critique,
- Implication dans des activités concernant l'apprentissage tout au long de la vie ciblant le grand public,
- Publication dans des revues de communication scientifique évaluées par des pairs (telles que *Journal of Science Communication* ou *Public Understanding of Science*),
- Participation/organisation de débats, colloques, forums citoyens sur les questions de science dans la société,
- Collaboration, en tant que scientifique, avec des institutions de communication au grand public telles que des musées, des médias, etc.
- Participation à des projets nationaux, européens ou internationaux concernant la promotion de la culture scientifique, etc.

8) Projet de recherche 2025-2030 (8 pages maximum¹)

CHOIX D'UNE CHAIRE IUF MÉDIATION SCIENTIFIQUE

Est attendu un projet d'excellence, qu'il soit en sciences, formelles naturelles et médicales ou en sciences humaines et sociales et humanités, au sens large, dont l'originalité tient à la forte priorité donnée à la médiation scientifique (avec et pour la société) concernant votre domaine de recherche, en particulier vos propres résultats et travaux scientifiques liés au projet IUF.

Votre projet doit viser à développer les relations entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et la société, dans le but de diffuser le savoir et notamment d'éclairer les citoyens et le débat public sur les grands enjeux sociétaux selon une logique de culture et de démarche scientifiques. Les projets identifiés peuvent associer des partenaires reconnus (CSTI ou centres de culture scientifique, technique et industrielle, maisons pour la science, musées, médias, réseaux sociaux, associations, etc.) et créer des démarches de recherche participative avec des citoyens et/ou des décideurs publics.

Précisez bien, le cas échéant, le (ou les) partenaires (coordonnées précises) de médiation scientifique du projet IUF pour la période 2025-2030.

¹ Merci de respecter cette consigne, dépasser cette limite pourrait être contre-productif pour votre évaluation. De la même manière, les annexes ne sont pas autorisées.

9) Possible ouverture du projet IUF vers un projet européen (ERC ou autres) au cours de la délégation, (FACULTATIF) (2 pages maximum)

1) Cas des projets ERC

Le ou la candidat(e) doit consulter le site de l'ERC (<https://erc.europa.eu>) et imaginer, dans les grandes lignes, un projet résumé qui réponde aux exigences d'originalité et d'innovation de l'ERC. Ce projet devra correspondre à une catégorie ERC selon le profil du ou de la candidat(e) et l'objectif ciblé (Starting grant, Consolidator grant, Advanced grant, Proof of concept, Synergy grant).

Le ou la candidat(e) expliquera en quoi le projet envisagé aurait l'envergure d'un projet ERC.

2) Cas des autres projets européens

Le ou la candidat(e) devra spécifier le type de projet européen envisagé, en rappeler brièvement les spécificités et imaginer, dans les grandes lignes, un projet résumé qui réponde aux exigences d'originalité et d'innovation propres à ce type de projet.

3) Dans les deux cas

Le ou la candidat(e) présentera notamment (i) les enjeux, (ii) les grandes lignes de la méthodologie envisagée, (iii) les moyens scientifiques et technologiques nécessaires à la mise en place de ce projet, (iv) le lien entre le potentiel projet européen et le projet IUF déposé et expliquera (v) dans quelle mesure une délégation IUF lui permettrait de mettre en place son projet ERC.

Si le ou la candidat(e) a déjà une candidature à un projet européen en cours d'évaluation, il ou elle peut utiliser les informations du résumé du projet soumis.

S'il ou elle a déjà été lauréat(e), il ou elle indiquera l'année, le type de projet et un bref résumé des travaux effectués ou en cours.

Si le ou la candidat(e) pense avoir identifié des raisons spécifiques pour lesquelles il ou elle ne souhaite pas déposer de projet ERC, il ou elle peut les indiquer.

10) Description des activités d'enseignement et des responsabilités pédagogiques et administratives

(2 pages maximum)

- Des activités d'enseignement dans l'établissement d'appartenance (nombre annuel d'heures en équivalent TD, matière, niveau), dans d'autres établissements et à l'étranger ;
- Des responsabilités pédagogiques et administratives exercées au cours des cinq dernières années.

11) **Ouverture** possible du projet IUF vers un projet d'innovation pédagogique (1 page maximum)

Le ou la candidat(e) doit imaginer un lien entre recherche et formation qui s'inscrirait dans le cadre des pédagogies innovantes, technologiquement et scientifiquement, déjà en place ou à concevoir dans son établissement, vers les étudiants de son site universitaire.

12) Listes de 3 personnalités scientifiques françaises ou étrangères susceptibles d'être consultées par le jury en particulier dans le domaine de la médiation scientifique

Liste des trois personnalités scientifiques français(es) ou étranger(e)s compétent(e)s en particulier dans le domaine de la Médiation scientifique (mais sans intérêts communs avec le ou la candidat(e)), susceptibles d'être consultés par le jury (nom, prénom, qualité, adresse, courrier électronique).

Ces trois personnalités doivent être différentes des deux recommandants.

13) Pour les candidat(e)s à une nouvelle délégation IUF

Inclure dans le projet :

- Rapport d'activité de la délégation antérieure,
- Annexe financière (compte-rendu d'utilisation des crédits IUF sur la période de délégation).

Pièces justificatives

▪ **Les candidat(e)s juniors demandant une dérogation d'âge**

Selon les cas : extraits des actes de naissance des enfants, livret de famille, attestation de congés maternité, longue maladie, etc..

▪ **Les candidat(e)s demandant à faire valoir des services d'enseignement à l'étranger**

Attestation de l'établissement.

▪ **Tous les candidat(e)s**

Le ou la candidat(e) devra joindre une attestation du service gestionnaire de son établissement justifiant qu'il ou elle assume la charge statutaire d'enseignement les deux années qui précèdent son éventuelle nomination (modèle disponible dans l'application). Un justificatif sera joint à l'attestation en cas d'un semestre dédié à l'un des cas suivants : congé

pour recherches ou conversions thématiques, congé pour projet pédagogique, obtention d'une bourse de l'European research council (ERC), délégation dans un organisme de recherche, mise à disposition ou fin de détachement en entreprise.

Précisions sur les recommandants

Un des deux recommandants au moins doit exercer dans un établissement à l'étranger.

La lettre de recommandation est strictement confidentielle et non lue par le ou la candidat(e).

Le recommandant a la liberté de rédiger sa lettre en français ou en anglais.

Au moment de la saisie des adresses courriels des recommandants par le ou la candidat(e), une notification leur est automatiquement envoyée, ainsi qu'à l'intéressé(e), contenant le lien pour déposer leur lettre. Ce lien est unique et spécifique à chaque recommandant.

Chaque candidat(e) doit veiller au bon dépôt des lettres sur l'application. L'apparition de la mention « lettre déposée », à côté du nom du recommandant, confirme ce dépôt. Pour éviter les déconvenues, vérifiez régulièrement, avant la clôture de la campagne, si cela est fait.

Vous pouvez consulter la liste des conflits d'intérêt concernant le choix des recommandants dans « documents candidats » sur la page d'accueil de l'application.